

01 Attribution du Logement 101 Rue des Distilleries

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise

Le Maire à signer un bail pour la location du logement 101 rue des Distilleries avec Monsieur Gaëtan TAFFORIN, pour une location mensuelle de 380 € (TROIS CENT QUATRE VINGT EUROS MENSUEL) soit annuellement 4 560 € (QUATRE MILLE CINQ CENT SOIXANTE EUROS) à compter du 1^{er} avril 2023.

02 Valorisation du terrain multisports Rue Pas du Clerc

A l'unanimité, le conseil municipal décide

la valorisation de la mise à disposition du terrain multisports à partir du coût horaire de fonctionnement (Entretien, Eclairage, assurance pour environ 1700 Euros/an) estimée à 0.46 €/h

03 Convention relative à l'utilisation et l'animation du terrain multisports –

A l'unanimité, le conseil municipal autorise

Monsieur Le Maire à signer une convention de mise à disposition du city stade avec l'association « CANTON AUNISIEN FOOTBALL CLUB » .

Cette mise à disposition permettra à l'association d'exercer ses activités durant les créneaux d'occupation accordés (Annexe 2 de la convention).

04 Attribution de subventions aux Associations

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Le Maire

A verser une subvention aux Associations suivantes :

NOMS DE L'ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Aide à domicile milieu rural	450,00 €
Prévention routière	110,00 €
Refuge les murmures A-S-P-A-C-	900,50 €
Association P CAN (chats)	250,00 €

05 Convention de mise à disposition des agents de la Commune de Saint Georges du Bois auprès de l'Association « Les Petits Galopins » pour la garderie périscolaire

Retiré de l'ordre du jour .

Compte de Gestion 2022 Commune - Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 293 707.60 €
Fonctionnement : 636 198.18 €
Résultat global : 342 490.58 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2022 pour la commune.

Compte de Gestion 2022 SPIC - Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 26 023.61 €
Fonctionnement : 281.70 €
Résultat global : 26 305.31 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2022 du SPIC



Compte de gestion 2022 LOTISSEMENT Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	0
Fonctionnement :	71 076.91 €
Résultat global :	71 076.91 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2022 du lotissement

Compte de gestion 2022 Boulangerie Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 19 657.41 €
Fonctionnement :	29 391.26 €
Résultat global :	9 733.85 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le compte de gestion 2022 de la Boulangerie

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 et Affectation des résultats – Budget Principal et annexes

COMMUNE :

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	636 198.18
- un déficit d'investissement de :	293 707.60
- un excédent des restes à réaliser de :	17 442.60
Soit un besoin de financement de :	236 570.90
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	636 198.18
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	276 265.00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	359 933.18
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	293 707.60

SPIC

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	281.70
- un excédent d'investissement de :	26 023.61
Soit un excédent de financement de :	26 023.61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	281.70
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	281.70
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	26 023.61

LOTISSEMENT

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	71 076.91
- un déficit d'investissement de :	0
Soit un besoin de financement de :	0
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT	71 076.91
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	71 076.91
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	0

BOULANGERIE

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	29 391.26
- un déficit d'investissement de :	19 657.41
Soit un besoin de financement de :	19 657.41
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022: EXCÉDENT	29 391.26
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	19 657.41
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	9 733.85
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	19 657.41

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs 2022 et leurs affectations du résultat des budgets de la commune, du SPIC, du lotissement et de la boulangerie.

Budgets Primitifs 2023 – Budget Principal et annexes

Budget Commune

A l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte le Budget Primitif 2023 de la commune

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 837 555.45 €	1 374 658.61 €	3 212 214.06 €
Recettes	1 837 555.45 €	1 374 658.61 €	3 212 214.06 €

Budget SPIC

A l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte le Budget Primitif 2023 du spic

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	13 159.42 €	36 183.03 €	49 342.45 €
Recettes	13 159.42 €	36 183.03 €	49 342.45 €

Budget Lotissement

A l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte le Budget Primitif 2023 du Lotissement

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	141 890.91 €		141 890.91 €
Recettes	141 891.91 €		141 890.91 €

Budget Boulangerie

A l'unanimité, le Conseil Municipal, adopte le Budget Primitif 2023 de la Boulangerie

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	21 453.68 €	32 011.09 €	53 464.77 €
Recettes	21 453.68 €	32 011.09 €	53 464.77 €

Décisions

05/2023 Demande de subvention au titre des amendes de police – aménagement de carrefours et petits aménagements de sécurité

06/2023 Demande de subvention au titre des amendes de police – Acquisition d'un radar pédagogique

07/2023 Demande de subvention au titre du fonds vert – Axe 1 : Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public



Affiché le 09 mars 2023
Le Maire,
Jean GORIOUX